Liberté - Egalité - Fraternité

Département du Val d'Oise Arrondissement de SARCELLES Canton de MONTMORENCY Commune de MONTMORENCY

CDV/ VEM

ARRÊTÉ DU MAIRE N°280.2025 PORTANT RÉGLEMENTATION PROVISOIRE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

RUE DE BELLEVUE

Le Maire de la Ville de MONTMORENCY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

VU la demande de l'entreprise AXEO TP IDF OUEST- TSA 70011- CHEZ SOGELINK - 69134 DARDILLY CEDEX,

CONSIDÉRANT que les travaux de renouvellement du réseau d'acier ne permettent pas d'assurer la circulation et le stationnement des véhicules sans risque d'accident et qu'il convient de sauvegarder la sécurité publique,

ARRÊTE

Du mardi 26 août au mercredi 24 septembre 2025 inclus:

RUE DE BELLEVUE

Article 1:

Le stationnement sera interdit sur toute l'emprise de chantier délimitée par un balisage réglementaire.

Les fouilles seront refermées ou protégées par un pont lourd avant de passer à l'autre demi-chaussée. En cas d'incidence des travaux sur la collecte des ordures ménagères, l'entreprise pourrait être amenée à organiser par ses propres moyens des points de regroupements. Le cas échéant, les enrobés définitifs ou autres revêtements de finition, devront être réalisés durant la période du présent arrêté.

Article 2:

Les accès riverains seront maintenus pendant toute la durée du chantier.es piétons seront déviés et renvoyés sur le trottoir opposé aux travaux en utilisant les traversées piétonnes existantes. La vitesse sera limitée et affichée à 30 km/h.

Article 3:

Les services de Police seront habilités à prendre toutes les dispositions nécessaires et complémentaires au présent arrêté afin de garantir la sécurité du public et le bon déroulement de celui-ci, notamment, en ce qui concerne les véhicules en stationnement en infraction, aux jours et lieu indiqués par ce dernier et qui pourront être enlevés aux risques et frais imputés à leurs propriétaires (article R 417-10 du Code de la Route qui prévoit et réprime le stationnement gênant).

Article 4:

La signalisation nécessaire à cette réglementation sera fournie, posée et entretenue par l'entreprise AXEO TP IDF OUEST- TSA 70011- CHEZ SOGELINK - 69134 DARDILLY CEDEX.

Article 5:

M. le Commissaire de Police,

M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie,

M. le Chef du Centre de Secours de Saint-Brice-sous-Forêt et Montmorency,

M. le Chef de Service de la Police Municipale,

M. le Directeur Général des Services,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de la Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :

À compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;

Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Montmorency le, 22/4 (2025

Jean-Pierre DAUX

Adjoint au Maire

Délégué aux Transports, à la Voirie et aux

élécommunications et des Bâtiments communaux



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



803153524

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise				
Nom : ABDOU Prénom : Ahmed				
Dénomination : AXEO OUEST IDF Représenté par :				
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011 Chez Sogelink				
Code postal 6 9 1 3 4 Localité :DARDILLY CEDEX Pays : France				
Téléphone _0,_1,_4,_1,_1,_1,_2,_1,_6,_0, Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : axeo-ouest-idf-d@demat.sogelink.fr				
Si le bénéficiaire est différent du demandeur				
Nom : GRDF - ROUGERON Prénom : Anthony				
Adresse Numéro : 101 Extension : Nom de la voie : RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT				
Code postal 7 8 5 0 0 Localité :SARTROUVILLE Pays : FRANCE				
Téléphone 0, 1, 5, 8, 9, 1, 2, 1, 8, 6, Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : anthony.rougeron@grdf.fr				
Localisation du site concerné par la demande				
Voie concernée : Autoroute n°				
Nature et date des travaux				
Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : Renouvellement réseau Acier				
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :				
Date prévue de début des travaux : 2,6,0,8,2,0,2,5 Durée des travaux (en jours calendaires) :3_0				
Réglementation souhaitée				
Durée de la réglementation (en jours calendaires) :3_0_ Date de début de réglementation _2_6_0_8_2_0_2_5_ Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement Restriction de chaussée : Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)				

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de : Circuler Véhicules légers poids lourds Vitesse limitée à : km. Itinéraire de déviation (à précise) /h	Stationner véhicules légers poids lourds		Dépasser véhicules légers poids lourds
Autres prescriptions : Travaux sur le trottoir				
La pose, le maintien ou le ret	rait de la signalisatio	n spécifique au c	hantier sont effectués	par:
Nom: Dénomination: Adresse Numéro:	Extension :	Préno Repro Nom de la voie :	ésenté par :	
Pièces jointes à la demande		The state of the state of		
And the second s	otamment l'évaluation /20 000 ^{ème} Plar		onnée au usagers 🔲	agnée d'un dossier comprenant Schéma de signalisation
		7		
J'atteste de l'exactitude des informations fournies				
Fait à : DARDILLY CEDE	.X		Le :	22072025
Nom : TABTI	Prénom : Bilal		Qualité :	
				Signature Sogelin



Système géodésique : WGS 84

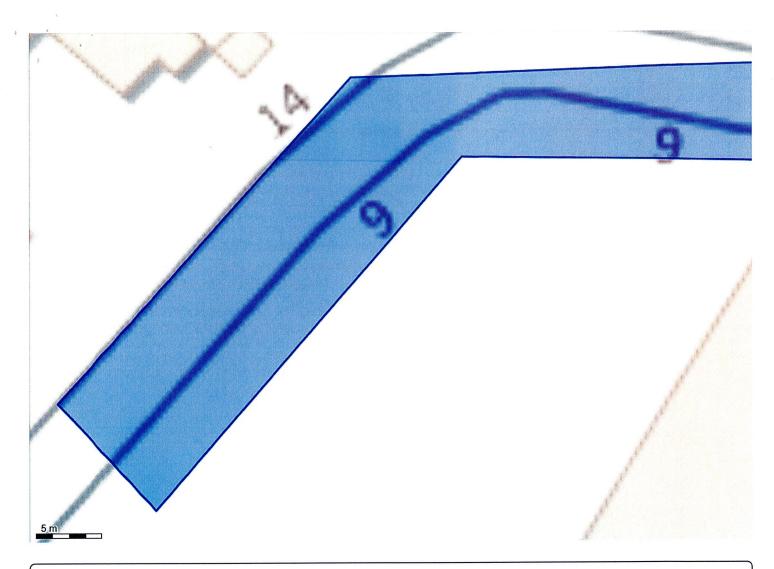
EPSG: 4326

Emprise au format GML:

<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>2.31452329,48.99028198 2.31462572,48.99020842 2.31494763,48.9904515
2.31526466,48.9904483 2.31526466,48.99051546 2.31483057,48.99050587 2.31452329,48.99028198</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>

Polygone 1

(48.990282 2.314523); (48.990208 2.314626); (48.990452 2.314948); (48.990448 2.315265); (48.990515 2.315265); (48.990506 2.314831); (48.990282 2.314523);



Système géodésique : WGS 84

EPSG: 4326

Emprise au format GML:

<qml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:</pre> outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>2.31452329,48.99028198 2.31462572,48.99020842 2.31494763,48.9904515 2.31526466,48.9904483 2.31526466,48.99051546 2.31483057,48.99050587 2.31452329,48.99028198</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml: outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>

Polygone 1

(48.990282 2.314523); (48.990208 2.314626); (48.990452 2.314948); (48.990448 2.315265); (48.990515 2.315265); (48.990506 2.314831); (48.990282 2.314523);





Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

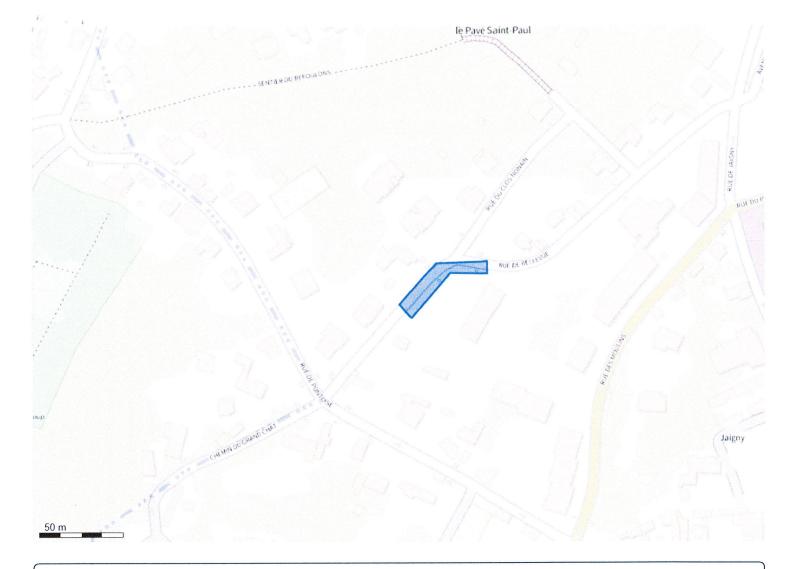


Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise 🗹				
Nom : ABDOU Prénom : Ahmed				
Dénomination : AXEO OUEST IDF Représenté par :				
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011 Chez Sogelink				
Code postal 6 9 1 3 4 Localité :DARDILLY CEDEX Pays : France				
Téléphone 0, 1, 4, 1, 1, 1, 2, 1, 6, 0, Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :Courriel : axeo-ouest-idf-d@demat.sogelink.fr				
Si le bénéficiaire est différent du demandeur				
Nom : GRDF - ROUGERON Prénom : Anthony				
Adresse Numéro : 101 Extension : Nom de la voie : RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT				
Code postal _7_8_5_0_0_Localité :SARTROUVILLE Pays : FRANCE				
Téléphone 0, 1, 5, 8, 9, 1, 2, 1, 8, 6, Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : anthony.rougeron@grdf.fr				
Localisation du site concerné par la demande				
Voie concernée : Autoroute n°				
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue de Bellevue				
Code postal _9_5_1_6_0_Localité_MONTMORENCY				
Nature et date des travaux				
Permission de voirie antérieure : Oui Non V Si oui indiquer la référence : Description des travaux : Renouvellement réseau Acier				
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :				
Date prévue de début des travaux : 1 1 0 8 2 0 2 5 Durée des travaux (en jours calendaires) :3_0				
Réglementation souhaitée				
Durée de la réglementation (en jours calendaires) :30_ Date de début de réglementation11082025_ Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation				
Basculement de circulation sur chaussée opposée Circulation afternée : Par feux tricolores Manuellement Manuellement				
Restriction de chaussée : Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue LILI Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) LILI				

⁽º) N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de : Circuler Stationner Dépasser Véhicules légers Véhicule
Autres prescriptions :
La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :
Le demandeur Une entreprise spécialité Nom: Nom: Prénom: Représenté par: Adresse Numéro: Extension: Nom de la voie: Code postal Localité: Pays: Téléphone Localité: Indiquez l'indicatif pour le pays étranger: Indiquez l'indicatif pour le pays étranger: Indiquez l'indicatif pour le pays étranger:
Courriel:
Pièces jointes à la demande Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant : Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème Plan des travaux 1/200 ou 1/500ème Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème
J'atteste de l'exactitude des informations fournies
Fait à : DARDILLY CEDEX Nom : TABTI Prénom : Bilal Qualité : Sogelink



Système géodésique: WGS 84

EPSG: 4326

Emprise au format GML:

<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:</pre> outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>2.31452329,48.99028198 2.31462572,48.99020842 2.31494763,48.9904515 $2.31526466, 48.9904483 \ 2.31526466, 48.99051546 \ 2.31483057, 48.99050587 \ 2.31452329, 48.99028198 < /gml: coordinates > </gml: LinearRing > </gml: > </gml: LinearRing$ outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>

Polygone 1

(48.990282 2.314523); (48.990208 2.314626); (48.990452 2.314948); (48.990448 2.315265); (48.990515 2.315265); (48.990506 2.314831); (48.990282 2.314523);